Septembre 2010 - N°7

Bulletin d'information de la Communauté de Communes des Quatre Vallées



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

« L'amour de la musique mène toujours à la musique de l'amour... » ainsi parlait Jacques Prévert poète bien connu des écoliers. Partageant sans doute cette conviction, vos élus communautaires viennent d'engager une très importante action de formation musicale des écoliers de nos communes qui se déroulera sur 4 années et concernera à terme toutes les écoles de notre territoire. A compter de la rentrée de Toussaint 2010, ce sont trois premières écoles qui pourront bénéficier des interventions de professeurs de musique afin de former trois orchestres (cordes, vents, bois) qui se rassembleront ensuite en un seul grand orchestre.

Objectifs de cet apprentissage, non seulement découvrir et aimer la musique, pratiquer un instrument, mais aussi et surtout apprendre à mener ensemble un projet ambitieux, coopérer pour atteindre un but commun, et s'impliquer dans un travail tous ensemble, élèves, parents et enseignants.

Associant les écoliers, leur famille, les membres de l'Education Nationale et les professeurs de musique, ce projet traduit l'ambition de notre Communauté de Communes des Quatre Vallées de donner à chacun de nos enfants un véritable accès à la culture et de favoriser les relations entre tous. Il vient très opportunément compléter le remarquable travail effectué sur notre territoire par l'équipe des professeurs de l'Ecole de Musique et de Danse.

Vous souhaitant à toutes et à tous une très bonne rentrée 2010-2011.

Musicalement vôtre.

Jean-Paul MALLET
Président de la Communauté de Communes
des Quatre Vallées.

L'Orchestre à l'Ecole



Un projet d'orchestre à l'école est mis en place sur les six écoles élémentaires du territoire de la CC4V. Quatre années vont être nécessaires pour toucher l'ensemble des élèves de CM1 et CM2. Les deux premières, seront les écoles J.Rostand de Nogent-le-Roi, les regroupements pédagogiques de

Chaudon et de Coulombs, puis les écoles de Faverolles, G. Couté de Nogentle-Roi et Néron.

Les objectifs sont de deux ordres : développer l'envie d'une pratique musicale et instrumentale par l'accès à une pratique collective des enfants, aider à l'amélioration des comportements et des résultats scolaires. Le principe de gratuité absolue, accordant l'égalité à chacun des élèves, est appliqué.

Le projet sera financé par l'Association Nationale « Orchestre à l'école », le Conseil Général et la CC4V. Cette dernière consacrera 23 222€ à l'acquisition du parc instrumental. Les charges des professeurs de l'école communautaire seront réparties sur 4 ans (11 500€/an) ainsi que les frais liés à l'entretien des instruments et à l'achat des partitions (1000€/an).

Pour les deux premières années, trois orchestres différents seront ainsi constitués : orchestre à cordes (violon, violon-alto, violoncelle) à Coulombs, orchestre de bois (flûtes traversière, hautbois, clarinette, saxophone) à Chaudon, orchestre de cuivres (trompettes, trombone, tuba) à Nogent-le-Roi.

Cet enseignement fonctionnera sur le temps scolaire, à raison d'une heure hebdomadaire d'atelier par instrument, et d'une heure sur le temps périscolaire pour toute la « classe orchestre ». Les élèves apprendront la pratique d'un instrument, en petits groupes, par l'écoute et par mimétisme sans lecture de partition. Ils se verront remettre un instrument de musique, qu'ils emmèneront à domicile.

Clé de l'enthousiasme des élèves et de la réussite du projet, l'Orchestre à l'École se produira le plus souvent possible. Une première prestation publique sera envisagée dès le premier trimestre, suivie par trois à quatre prestations annuelles dès la seconde année. Afin de créer une dynamique à travers la musique sur le territoire de la CC4V, un concert réunira les trois orchestres.



Un agent technique nous a quittés.

M Joël VENARD, agent technique de la C.C.4.V. depuis le 01/01/2010, est décédé le lundi 24 mai 2010. Agé de 55 ans, il entretenait les plans d'Eau de Lormaye et de Bréchamps avec son fils Stéphane. Il était employé communal à Lormaye. Les membres de la CC4V présentent leurs sincères condoléances à la famille.